**École publique de Saint Domineuc**

**20 rue nationale 35190 SAINT DOMINEUC**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D’ECOLE 22 février 2022**

**Présents :**

Monsieur CHAPA Pierre, directeur d’école

Manuel GAUTIER, adjoint aux affaires scolaires

Claude DUC-MAUGE, DDEN

Mesdames GAILLARD Stéphanie, DUPONT Aurélia, FORTUNE Séverine, HATRIVAL Béatrice, Cathy ADAM, GRIMAULT Karelle, enseignants.

Mesdames, POSNIC Angélique, CHOVRELAT Emilie, DUBOIS-CHAINON Carole, METAYER Mélanie, Mme THOMAS Lucile, Mme POIRIER Sophie, Mme MONNIER Maud, et messieurs CROIZER Baptiste, BEARNEZ Mickaël, BEUREL Nicolas, CHIGNARD Julien, délégués des parents d’élèves

Madame CHOVRELAT est nommée secrétaire de séance.

**1 – Validation du Procès verbal du précédent conseil d’école :**

Le Procès verbal est validé à l’unanimité

**2- Préparation rentrée 2022-2023**

Les chiffres d’élèves retenue par l’Inspection Académique étaient de 142 élèves ne tiennent

Il t a une grande différence avec les chiffres retenus par M CHAPA à savoir 163 élèves à la rentrée de septembre

6 TPS

17 PS

17 MS

11 GS

18 CP

21 CE1

16 CE2

20 CM1

27 CM2

Les chiffres avancés par l’IA permettent de prononcer une fermeture conditionnelle

Des représentants des enseignants et des parents ont été reçus à par Mme L’Inspectrice de Combourg.

Grâce à l’action de tout.e.s et les interpellations, l’IA a décidé de passer de prononcer une fermeture conditionnelle plutôt qu’une fermeture définitive.

Cependant celle-ci désorganiserait la rentrée.

L’école de Romagné aura 7 classes avec 148 élèves donc il faudrait atteindre ce chiffre.

L’IA recomptera donc à la rentrée notre nombre d’élèves. Cependant, dès que nous aurons passé les 148 inscriptions nous nous remobiliserons pour faire annuler cette fermeture avant la rentrée et que celle-ci soit pas perturbée.

C’est Séverine Fortune qui subirait cette fermeture de classe conditionnelle.

Une enquête sur les réinscriptions et inscriptions pour l’an prochain est en cours. Pour l’an prochain il y a des déménagements mais aussi des arrivées. Et sans doute de nouvelles inscriptions lors des portes ouvertes qui ont lieu le 1er avril.

Une motion en annexe est proposée.

Elle est adoptée à l’unanimité des présent.e.s.

**3 - Suivi des demandes d’investissement 2022**

La demande en terme de budget par enfants reste identique (60€/élève).

Demande pour obtenir un budget supplémentaire pour le voyage afin de passer de 80 euros à 85 euros du fait de l’inflation et des coûts du voyage.

M Gautier répond que mairie n’a pas décidée de cette augmentation car la mairie est également impactée par des augmentations de coûts dans d’autres domaines. Cela sera revu l’an prochain pour pouvoir permettre aux enfants de continuer à partir.

**Travaux :**

En classe de CP il n’y a pas de tableau blanc pour le vidéo-proj (il est à installer)

Peintures à refaire classe de Mme DUPONT et garderie.

Concernant la cours de l’école :il aurait fallu demander la subvention en janvier ce qui n’a pas été fait donc les travaux sont reportés. Il s’agirait de ne présenter qu’un seul dossier concernant la cours et les sanitaires pour avoir davantage de subventions. (le volet extension des sanitaires serait intégré dans le projet d’aménagement de la cours)

Concernant le tracé en maternelle celui-ci a été demandé mais n’est pas encore réalisé.

**4- Suivi des projets pédagogiques**

**Cycle 1 :**

* + - * Carnaval à la maison de retraite/ défilé
* USL commence après les vacances de Pâques le mardi pour les 2 classes en période 5
* Projet gourmandise : miel/ruches de St Domineuc. Confection de pain et gateaux en classe
* Sortie le 10 juin à Chartes toujours sur le thème de la gourmandise : confection de confitures, dégustation, petite ferme…
* Spectacle qui a été reporté deux fois a lieu le vendredi 25 février.
* Spectacle pour la fin d’année sur la gourmandise.

**Cycle 2 :**

* CYCLE USL (pas eu le temps de noter si cela avait eu lieu)
* Le projet piscine a pu être conduit mais sur les 10 séances il y a eu un partage (5 CP/CE1 5 CP/CE2) Les CE2 ont tout fait mais pas les CP/CE1 (très peu de pratique).
* Autrice-Illustratrice le 22 mars : approche du métier. Deuxième visite en mai avec une exposition sans doute proposée. Les élèves travaillent sur les thèmes de l’artiste.
* Sortie à Brocéliande en CE1 CE2. Ballade comptée et son et lumière la porte des secrets.
* Incorruptibles
* LES CP Rennes planétarium en complément d’un travail en classe : travail sur le plan.

**Cycle 3 :**

* Le voyage à Paris se confirme en mai
* L’USL le vendredi pour les CM1 n’aura pas lieu (plus dans les tablettes au niveau des créneaux) et aura peut-être lieu à la place le mardi
* Cycle Kayak en juin . Ce qui implique un créneau piscine pour le test d’aisance aquatique. Appel aux parents disponibles pour accompagner au CK (être instituteur ou moniteur sportif, ou prof d’EPS, les autres parents peuvent venir mais ne comptent pas comme encadrants officiels. Il manque un accompagnant officiel pour que tous les enfants puissent participer en même temps)
* Sortie au Mémorial de Caen pour les CM2 ;
* Les CM2 participeront à la cérémonie du 8 mai.
* Les élèves de CM2 se rendront si possible au collège.

**5- Questions Diverses**

- **La classe IME va-t-elle être maintenue à l'école de St Domineuc?**

Oui car volonté de maintenir cette inclusion au sein de l’école. Convention de 3 ans sur laquelle on repart en l’état.

**- Les séances de piscine annulées cause covid seront elles reportées en fin d'année scolaire ?**

Non, tous les créneaux étant pris d’ici la fin de l’année L’école essayera de rattraper sur les 2 ans à venir en demandant plus de créneaux, pour que tous les élèves obtiennent le test d’aisance aquatique au mois .

**- Le passage piéton en face de l'école primaire n'est peu ou pas assez visible la nuit et le jour. Ne pourrait-il pas y avoir un éclairage supplémentaire ou une autre solution? (ex: balisage lumineux, feu bleu, catadiopes...)**

Il s’agit d’une zone 30 pour les voitures donc pas de nécessité de passage piéton. En zone 30 les piétons sont prioritaires sur les véhicules donc les passages piétons ne sont pas obligatoires et les véhicules doivent s’adapter aux piétons, passages piétons ou non. La mairie veille à formaliser à minima des espaces piétons mais n’y était pas tenu. Il est important que les parents soient informés en tant que conducteur que les piétons sont prioritaires en zone 30, passages piétons ou non. La mairie propose une communication à ce sujet.

Mme THOMAS remarque qu’il y a des dos d’ânes et des ralentisseurs dans d’autres villages et pose la question de cette possibilité.

La rénovation du centre s’accompagne d’un projet de révision de l’éclairage. Il y aura une amélioration en 2022 mais qui baissera en 2025(avec les nouvelles normes qui s’appliqueront pour limiter la puissance de l’éclairage)

**- Est ce que le sujet de la tolérance et l'acceptation de la différence est abordé avec les élèves?**

Sur la question globale : Oui cette thématique figure dans les programmes. Du fait de l’UEE les enfants vivent avec des enfants porteurs de handicaps. La tolérance est abordée dans les cours d’éducation civique.

Sur les problématiques personnelles : MR CHAPA rappelle que le rôle des parents délégués en cas de problématique personnelle transmise à ce sujet par un parent d’élève est de renvoyer les parents concernés vers les enseignants. Il est important que les parents en cas de problèmes rencontrés par les enfants le signalent à l’enseignant concerné et au directeur. L’importance d’échanger régulièrement avec ses enfants est évoquée.

**- Quelles sont les règles du service minimum? Sont-elles identiques pour toutes les situations? (ex: covid, absence, grève...)**

La règle du service minimum ne s’applique qu’en cas de grève. Déclaration 48h à l’avance. Si plus de 25% de grévistes la mairie doit mettre en place un service minimum dans la mesure du possible. La seule fois où cela n’a pas été appliqué concernait la dernière grève car il n’était pas possible de brasser les classes du fait du COVID.

L’incapacité à accueillir les élèves vient du manque de moyen de remplacement à l’Education Nationale et ne doit pas être assumée par les collectivités

**- Avez-vous une date de retour à la cuisine faite sur place? Les enfants ayant moins d'enthousiasme avec le prestataire extérieur qu'avec Vincent.**

De grandes difficultés à trouver un remplaçant et pas de visibilité sur la durée d’absence du cuisinier. Le contrat du service de restauration temporaire est prolongé jusqu’à la fin de l’année scolaire. La mairie ne veut pas prendre de remplaçant de risque que celui-ci ne reste pas longtemps et qu’il faille à nouveau tout réorganiser. Il ne s’agit que d’une situation provisoire. Et nous souhaitons toutes et tous un bon rétablissement à notre cuisinier Vincent !

**Prochain Conseil d’Ecole le jeudi 16 juin à 18h30**

**Motion adoptée à l’unanimité du conseil d’école Lucie Aubrac**

Nous avons appris qu’une classe pourrait être fermée lors de la rentrée scolaire de septembre 2022. **Le conseil d'école s'oppose à cette fermeture** car nous aurons très probablement le nombre d'élèves requis pour se maintenir à 7 classes (148 élèves nécessaires).

Nous ne comprenons pas que l'Inspection Académique fasse des prévisions aussi basses.

Ceci n'est pas acceptable rend complexe la préparation de la rentrée pour toute la communauté éducative.

Une prévision de 153 élèves a été faite par le directeur et confirmée par la Mairie auprès des services de l’Education Nationale. L’inspection ne retient que 142 élèves !

Elle ne prévoit que 11 PS2 (contre une prévision de 17 du directeur) alors que déjà 10 futurs PS2 sont inscrits au 31 janvier. Elle sous-entend alors que nous ne ferions qu’une inscription de PS2 jusqu’en Août!

Nous demandons de prendre en considération notre demande et que **le DASEN retienne le chiffre de 152 élèves et revienne immédiatement sur son annonce de fermeture**